E-Journal KINSHASA

Ce journal est disponible et à l'œil sur notre site www. e-journal. info

3 ans

Hebdomadaire. 4e Année. Mai 2023. Nouvelle série n°211

Nous sommes très présents sur les réseaux sociaux

Nation

03 Tshisekedi a Beijing pour signer le contrat du siècle

Focus

Quel avenir pour le «contrat du siècle» entre la RDC et la Chine? 07

NATION

04 IXes Jeux de la Francophonie : le Gouvernement s'active, la population indifférente

Nation

Décryptage du processus électoral en RDC 05

Société

10 kinshasa, une ville très sale!

Société

Transport : La limitation de la vitesse bafouée à Kinshasa 11

Centenaire de la ville de Kinshasa 12

16 Anniversaire 17

Les grands hôpitaux de la ville de Kinshasa

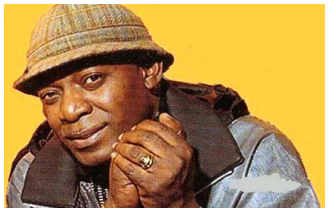

Evoloko Joker, 69 Bougies déjà !

Edouard Mokolo wa Pombo fête ses 78 ans d'âge

ÉDITO

Revisitation du contrat chinois

L'actualité est dominée par le contrat que la RDC a signé avec la Chine pour la construction des infrastructures en contrepartie des minerais. Mais l'inspection menée par l'inspection générale des finances révèle que la partie chinoise n'a pas respecté ses engagements par rapport à la quantité des minerais exploités d'où la demande de revisitation dudit contrat.

La Chine, devenue un partenaire incontournable du continent africain, a besoin des matières premières pour soutenir sa croissance et la RDC a besoin des capitaux pour réaliser ses différents chantiers. C'est pourquoi ces deux pays ont intérêt à renforcer leur partenariat.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la viste de travail du président Félix Tshisekedi en Chine.
A près de 6 mois des élections, ce renforcement de coopération s'avère comme une bouffée d'oxygène pour sa réélection.

Dans la rubrique santé, nous évoquons le cas des hémorroïdes, la maladie qui touche beaucoup de gens et qui provoque parfois l'impuissance masculine.

Parlant de la ville de Kinshasa, jadis qualifiée de Kin la belle, cette métropole de plus de 10 millions d'habitants croupie dans l'insalubrité et fait l'objet des embouteillages monstres rendant la circulation compacte durant plusieurs heures.

Dans la rubrique anniversaire, on célèbre les anniversaires de l'artiste musicien Evoloko joker et de l'homme politique Édouard Mokolo wa Pombo.
Kinshasa fêtera son centenaire le 1er juillet 2023, nous poursuivons avec les grands hôpitaux de la ville de Kinshasa.

Quant à notre rubrique 100% Rumba, nous parlons de la guerre des égos et de la polémique entre les jeunes leaders plus spécifiquement sur le nombre de disques d'or ou des pleins dans les stades.

Enfin dans la rubrique nécrologie, plusieurs morts ont émaillé ce mois de mars entre autres celles de Tina Turner, la reine de Rock'n'roll, de l'ancien ministre de l'intérieur, Mozagba Ngbuka et enterrement de Sammy Mikobi.

HC jean Pierre Eale ikabe

E-Journal

Agence Temps Libre (ATL)

Fondateur
Jean Pierre Eale Ikabe
Tél. : 0999947441/0997298314

Directeur de publication délégué
Herman Bangi Bayo
Tél. : 0997298314/0824540759

Equipe de rédaction :
Jean Pierre Eale Ikabe, Herman Bangi Bayo, Espérant Kalonji, Prof Yoka, Socrate Lokondo, Mandela Lokondo

Design: By Gloria Plus
Infographie : Sacha Eale
Administration : Roger Nsita
Déléguée commerciale : Patience Bidi
Relations publiques : Trésor Empole
e-mail : agencetempslibre@gmail.com
Site web : www.e-journal.com
Siège : avenue du Stade N°1, Quartier Administratif/ Territoire de Ksangulu

Dépôt légal N° 09629571

Les relations Sino- congolaises se renforcent

Tshisekedi a Beijing pour signer le contrat du siècle

Depuis son accession au pouvoir, en décembre 2018, Félix Tshisekedi semblait écarter la Chine de son agenda des potentiels investisseurs. Preuve, Fatshi à la recherche des investisseurs, n'a jamais attiré la Chine, jusqu'à aujourd'hui. Le Président Tshisekedi s'est rendu, depuis mardi, à Beijing, en Chine, pour y examiner, avec son homologue Xi Jinping, des projets de coopération d'intérêt commun entre les deux pays. En direct de Beijing , il a fait savoir que ce voyage d'État est très significatif d'autant qu'il vise la signature d'un contrat de gouvernement à gouvernement.

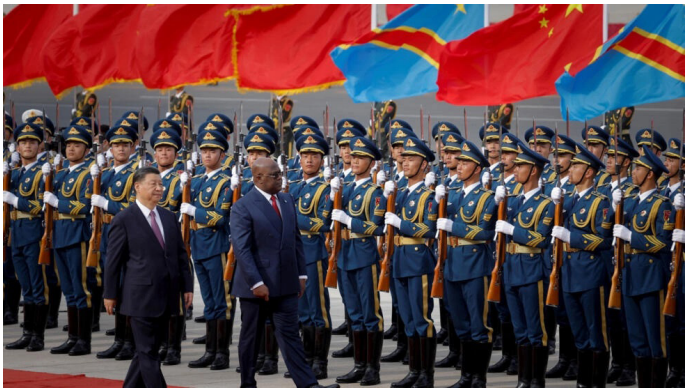

« Nous voulons développer notre pays, cela passe par l'industrialisation. Nous avons des minerais que nous ne voulons plus voir uniquement être extraits pour aller faire le bonheur des économies d'autres pays pour ensuite nous renvoyer les produits finis qui finalement coûtent plus cher que la valeur de ces produits lorsqu'ils ont été extrait chez nous. Une expérience qui n'est pas encore transformée mais qui est en base de traitement dans le domaine de la fabrication des batteries électriques, nous sommes en discussion très avancée avec nos amis chinois pour commencer à fabriquer ces batteries en RDC. Et eux-mêmes nos amis chinois ont pour clients, des grandes firmes de fabrication d'automobiles qui, si tout se passe bien, et pourquoi pas, viendront demain en République démocratique du Congo pour fabriquer des batteries et même des véhicules Ford dans notre pays. Ce sont ces genres d'expérience que nous voulons multiplier avec nos amis chinois, voilà pourquoi nous avons voulu rediscuter de cela pour rééquilibrer les choses en concluant des contrats de gouvernement à gouvernement », a déclaré Félix Antoine Tshisekedi.

Ces derniers jours, les deux pays parlent le même langage, d'autant les contacts se sont multipliés entre ministres, et présidents. D'abord, renseigne la cellule de communication du ministère des Affaires étrangères et Francophonie, « plusieurs projets existants dans les secteurs des infrastructures, de l'économie, de la défense, de l'énergie et des technologies entre la RDC et la Chine sont remis sur orbite pour un partenariat global profitable aux peuples de deux pays ».

Chine-RDC les liens se renforcent.

Les relations Sino- congolaises sont reconduites sur les bons rails. Le contrat du siècle qui se signe entre Félix et Jinping est très séduisant. En termes de promesses, on parle de 5000 logements sociaux, 31 hôpitaux, 2 barrages hydroélectriques, 2 universités modernes, 2 aéroports, et 3656 Km de routes bitumées dont 536 Km déjà réalisées.

Quel est donc l'élément déclencheur de ce fort intéressement soudain entre la RD-congo de Tshisekedi et la Chine de Xi Jinping ? Le chef d'État RD-congolais a-t-il enfin découvert le " lait et le miel" qui coule en Chine ? Peu importe les raisons, le Chef de l'État a, depuis sa première année au pouvoir, multiplié des voyages, pour attirer un maximum d'investisseurs. Ajouter la Chine sur cette liste, ne peut qu'être bénéfique, étant donné que c'est un pays en pleine montée en puissance. Seulement, les accords entre les deux pays, doivent-être du donnant-donnant. À Kinshasa, en mars dernier, le Vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Deng Li, avait parlé " d'une nouvelle feuille de route de coopération bilatérale entre les deux pays", comme pour dire qu'un tel donnant-donnant RDC-Chine n'a jamais existé avant. « Cette fois-ci, je suis en RDC, notamment pour promouvoir davantage le développement de nos relations bilatérales et bien faire les préparatifs des échéances à venir. Je suis venu pour promouvoir la coopération entre les deux parties dans le domaine de la sécurité, et surtout en ce qui concerne le partage des informations, la mise en place des mécanismes d'alerte, des mesures préventives et de protection, sans oublier le punition des criminels », avait déclaré l'homme politique chinois.

En entendant ce qui va découler de ce voyage, les hommes politiques RD-congolais dont Christophe Lutundula, Jean-Pierre Bemba, Antoinette N'samba, qui accompagnent le Chef de l'État dans ce périple, semblent à fond sur les différents projets, qu'ils vont étudier minutieusement avant une quelconque signature, ce qui laisse une lueur d'espoir aux Congolais.

Espérant KALONJI

IXes Jeux de la Francophonie

Le Gouvernement s'active, la population indifférente

Les 9es Jeux de la Francophonie se tiendront-elles vraiment en juin prochain à Kinshasa ? La question taraude les esprits. Mais officiellement, cet événement sportif et culturel de l'espace francophone s'ouvrira le 28 juillet pour se clôturer le 6 août 2023, dans capitale de la République démocratique du Congo, plus grand pays francophone en terme de population s'exprimant en langue française.

Le Gouvernement de la République a vraisemblablement en mode urgence afin d'achever les travaux d'aménagement et de construction de différentes infrastructures, en perspective de ces Jeux qui seront organisées pour la première fois en République démocratique du Congo. Et ces travaux sont en retard. Le 15 mai dernier, le président de la République Félix Antoine Tshisekedi a personnellement effectué une visite sur ces sites en construction, à pratiquement deux mois du coup d'envoi de l'événement. Mais à si peu de temps de la tenue des Jeux, l'opinion nationale semble assez dubitative sur leur réussite. Dans son intervention devant la presse en avril dernier après la visite du Premier Ministre Sama Lukonde sur les sites en construction, le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe affichait l'optimisme du Gouvernement : « Vous savez que le Premier Ministre, chef du Gouvernement, c'est lui qui préside le comité d'organisation des jeux. Et vous savez que nous nous approchons des échéances parce qu'il y a les équipes de la francophonie qui vont venir à tour de rôle, faire le point des préparatifs. Nous sommes plutôt optimistes au regard du rapport qui nous a été fait sur le déroulement des travaux tant sur le plan organisationnel pour tout ce qui concerne hébergement, restauration, transport, que sur le plan des infrastructures... ». Mais il évoquait aussi clairement les problèmes sous-jacents de l'organisation en ces termes : « ... mais il faut tout simplement donner un coup d'accélérateur sur les différents chantiers pour nous assurer que les différents prestataires soient dans le délai parce qu'il faut bien qu'on ait le temps de nous concentrer aussi. Il y avait le Ministre des Sports qui siégeait avec nous, parce qu'il faut préparer les athlètes. Il faut préparer les aspects culturels. Il faut faire un peu plus d'avantages dans la Communication ».

La question de la communication autour des Jeux n'a donc pas encore été abordée avec acuité. Aussi la population kinoise, préoccupée à la dure situation socioéconomique due au coût de la vie, ne s'est-elle visiblement pas encore appropriée les Jeux. A Kinshasa, l'on ne sent pas du tout un engouement populaire autour de l'événement, en dépit de l'intensification des travaux de réhabilitation et de construction. Bien au contraire, certaines voix s'élèvent même contre la tenue de ces Jeux dans la capitale rd-congolaise. Le 18 mai dernier, des mouvements citoyens ont fait un sit-in devant l'ambassade de France à Kinshasa contre l'organisation des 9es Jeux de la Francophonie, alors que le pays est agressé par le Rwanda via les rebelles du M23, avec le soutien des Occidentaux. Une vingtaine des manifestants ont assimilé la Francophonie à « une forme de colonisation mentale », ne digérant du reste pas la présence de l'ancienne ministre rwandaise Louise Mushikiwabo à la tête du secrétariat de la structure francophone. "

Notre pays est agressé, on ne peut pas festoyer aux Jeux et en même temps observer les massacres. Le Rwanda n'est pas un pays francophone (...) Comment une Rwandaise peut-elle coordonner les Jeux de la Francophonie. La tenue de ces Jeux en RDC est une provocation et une humiliation », a déclaré à la presse Josué Bung, du mouvement "Sang Lumumba". Les manifestants ont ensuite été embarqués, sans violence, par la police. Notons-le...

Enyimo M.

Décryptage du processus électoral en RDC

La CENI de prendre en compte les avis et considérations des autres parties prenantes

Dans une déclaration faite le 16 mai 2023, par le Coordonnateur Majaliwa Shabani Shotshe et le Secrétaire Exécutif Muley Ngy'Ay Henricus de l'Action pour la démocratie et la gouvernance électorale (ADGE) sur le décryptage du processus électoral en cours ; il en ressort que les trois précédents cycles électoraux, malgré les difficultés connues dans l'accomplissement de sa mission, la Ceni avait trouvé de manière consensuelle des solutions aux préoccupations posées par les parties prenantes. Par contre selon les animateurs de l'ADGE, le quatrième cycle électoral, qui devrait consolider les acquis antérieurs et apporter des innovations par rapport aux forces et faiblesses constatées et qui devrait être considéré comme de maturation, vient d'être tiré encore vers le bas par le management actuel de la Ceni en battant en brèche les valeurs ainsi que l'expertise existantes. Sur ces faits, leur observation s'appuie sur les faits frappants qui ont caractérisé l'enfantement douloureux de ce processus électoral, notamment :

- La réforme électorale, initiée par les parties prenantes au processus, n'a pas connu une issue heureuse et n'a obtenu aucun consensus ;

- La loi organique ayant trait à la mise en place de membres de la CENI, encore une fois n'a pas obtenu le consensus espéré ;
- La désignation des Membres du Bureau ainsi que ceux de l'Assemblée plénière, n'a pas non plus obtenu un consensus ;
- La feuille de route mise en place par la CENI n'a pas été respectée par elle-même ;
- La Mise en place d'une cartographie électorale déséquilibrée ne tenant pas compte du poids électoral réel de chaque Aire Opérationnelle (AO) ;
- La publication du calendrier électoral ne respectant pas les délais de contraintes légales réduisant ainsi la durée des activités opérationnelles dont les conséquences se font sentir jusqu'à ce jour.

Au sujet de la Révision du Fichier Electoral (RFE), l'ADGE relève ce qui suit :

- L'acquisition des KITS d'enrôlement a posé de problème au niveau de la qualité et de la quantité des matériels livrés ;
- Le déploiement des KITS d'enrôlement des électeurs n'a pas respecté le timing prévu afin d'atteindre les différents Centre d'Inscription (CI) ;
- La Formation des agents électoraux a subi des injonctions teintées de la coloration politique cela s'est fait remarquer au moment des affectations de ces derniers, cette pratique a fortement rabaissé leur niveau du professionnalisme ;
- Le déploiement des agents électoraux vers les CI ainsi que leur prise en charge avait connu d'énormes difficultés ;
- Le lancement des opérations de la Révision du Fichier électoral à travers les Aires Opérationnelles (AO) tel que prévu par la CENI n'a pas respecté les dates retenues (voir calendrier électoral) ;
- La mauvaise qualité des photos ainsi que des cartes d'électeurs délivrées a été décriée par tous les requérants ;
- Le monnayage de l'enrôlement des électeurs, les morts de requérants et agents de l'ordre au niveau des CI ;
- l'enrôlement des électeurs en dehors de cadres retenus (CI) sans qu'une explication claire soit fournie par la centrale jusqu'à ce jour ;
- La non publication des statistiques des Centre d' Identification et d'enrôlement (CI) opérationnels et non opérationnels par la CENI ;
- La détention de cartes d'électeurs ainsi que de KITS d'enrôlement par des personnes non autorisées, (Cfr, les personnes arrêtées ainsi que les machines trouvées entre leurs mains), les conclusions des enquêtes menées ne parviennent pas de tirer cette nébuleuse situation au clair jusqu'à ce jour ;
- Le paiement élastique des agents électoraux au niveau des Aires Opérationnelles dont les revendications continuent jusqu'à ce jour ;

-La confusion autour de la publication des statistiques d'enrôlés fournies par la CENI (46 Millions par le 2eme Vice-président, 47 Millions par le Dir Cab, 49 Millions par le Rapporteur) ;

- L'absence d'une évaluation à mi-parcours sur la RFE, échange au cours duquel la CENI devrait officiellement annoncer aux parties prenantes au processus les statistiques des enrôlés, les difficultés rencontrées et la suite des opérations ;

- La clôture catastrophique d'enrôlement des électeurs dans les Territoires (Masisi, Nyiragongo, Rutshuru, Kwamouth, Inongo....)

Le staff dirigeant de l'ADGE réfutent les arguments avancés pour récuser l'audit du Fichier par l'OIF, qui pour eux sont loin d'être techniques et le délai de six jours fixé par la Ceni était trop court pour auditer un fichier de 49 Millions d'enrôlés ; néanmoins elle a invité l'OIF car elle s'attendait à ce que cette dernière rejette l'offre et ainsi elle mettra en marche son plan.

Pour un processus électoral consensuel, ils estiment que cet audit du Fichier devrait être effectué d'une manière concertée avec la mise en place d'un panel d'experts de la MAJORITE, de l'OPPOSITION, de la SOCIETE CIVILE ainsi que de l'UA, de la SADEC, de la MONUSCO et de l'UE afin de rassurer les parties prenantes sur la transparence de l'opération, tel ne fut pas le cas.

Face aux faits évoqués, l'ADGE note que ce processus électoral depuis son lancement jusqu'à ce jour, évolue dans l'opacité et le manque total du consensus facteur clé pour l'organisation d'une élection apaisée car les partis de l'opposition qualifient l'actuel bureau de la Ceni partisane et à la solde du pouvoir.

Pour eux, le manque de consensus et de la transparence qui caractérise ce processus électoral en cours, prépare le lit des contestations des résultats ainsi que de toutes les conséquences qui pourraient s'en suivre.

En ce qui concerne l'audit du fichier électoral, l'ADGE fustige le mode de recrutement qu'elle qualifie de cafouillage malgré que les personnalités disposent d'un background en la matière, et cela ramène cette opération à une dimension d'un audit interne de la CENI et vide, à cet effet, cette opération de toute sa substance.

Pour ce, L'ADGE rappelle à l'opinion tant nationale qu'internationale que la RD Congo a ratifié les principaux instruments juridiques internationaux et régionaux ayant trait à l'organisation d'élection démocratique desquels émanent les normes internationales applicables en la matière.

En sus, la RD Congo est membre de l'ONU, de l'UA, de la SADEC et de l'OIF œuvrant au développement et à l'application des principes démocratiques au travers, notamment la charte Africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Pour des élections dignes et crédibles, l'ADGE suggère au Président de la République, Chef de l'Etat, garant de la nation et du bon fonctionnement des institutions du pays, d'avoir le courage d'inviter les représentants des forces vives de la nation autour d'une table afin de débattre et de trouver une issue favorable en vue de l'organisation des élections crédibles, transparentes et apaisées.

Elle propose la mise en place d'un comité de suivi du processus électoral lequel sera composé de (i) Délégués de la Majorité, (ii) de l'opposition, (iii) de la Société civile thématique électorale (iv) de la communauté internationale (ONU, UA, UE, SADEC et OIF).

Pour éviter le chaos, elle suggère à la CENI de prendre en compte les avis et considérations des autres parties prenantes au processus électoral.

Quant à la Communauté Internationale, elle lui demande de fournir les efforts pour ramener les Congolais autour d'une table afin de parler d'un processus électoral apaisé comme elle l'a toujours fait en vue de prévenir les violences post-électorales.

Herman Bangi Bayo

Quel avenir pour le «contrat du siècle» entre la RDC et la Chine?

Au cours de ces quatre jours de visite, la première à Pékin pour Félix Tshsiekedi depuis le début de son mandat en 2019, l'objectif de Kinshasa est de remettre à plat la relation sino-congolaise émoussée par le « contrat du siècle » passé il y a 15 ans sous l'ère Kabila. Un contrat « mines contre infrastructures » qui a tourné au fiasco. La RDC et les Congolais sont les grands perdants de ce contrat jugé léonin et que le numéro un Congolais va tenter de renégocier à partir de ce vendredi.

Les mines de Cobalt en RDC font l'objet d'une exploitation mondiale et notamment chinoise.

C'est d'abord l'histoire d'un méga-contrat de la Sicomines, la Sino-Congolaise des Mines, une co-entreprise montée dans l'ex-Katanga avec la société publique congolaise, la Gécamines et le GEC, le Groupement d'entreprises chinoises.

L'ancienne présidence Kabila en était l'architecte. Des mines de cobalt et de cuivre contre des routes, des chemins de fers, etc.
Ça, c'était sur le papier, car dans la réalité : le contrat du siècle a plutôt été le casse du siècle, d'après Jean-Pierre Okenda, le directeur des industries extractives à Resource Matters : « C'est l'arnaque du siècle. Pourquoi ? [...] En gros, la Chine accepte de mettre à la disposition une ligne de crédit : 6 milliards de dollars américains. Ça a été réduit de moitié après l'intervention du FMI qui avait peur d'une dette, que le projet n'était pas soutenable. Et donc il y avait cet argent. Et de l'autre côté, la Chine avait besoin d'accéder aux minéraux, et donc la RDC a dit qu'elle avait des réserves très très importantes : à l'époque, la Gécamines estimait les réserves à 10 millions de tonnes de cuivre, 600 000 tonnes de cobalt. Voilà à quoi ressemblait ce deal. »

Un deal resté lettre morte ou presque

Routes, barrages hydro-électriques de Kakobola et Katende, des milliers de logements sociaux, 145 centres de santé... Tous ces chantiers devaient être faits. Mais quinze ans après, la somme réellement investie par la partie chinoise est restée minimale, selon Jean-Pierre Okenda : « On est en 2023 et on se rend compte aujourd'hui que la Chine n'a déboursé que seulement 30%, soit 822 millions de dollars en infrastructures. »

Ce chiffre, c'est un rapport officiel congolais qui le donne. L'Inspection générale des Finances a sorti un rapport accablant : « dilapidation », « bradage », « colonialisme économique ». L'IGF estime que pour la Sicomines, les mines katangaises ont été une machine à cash : 10 milliards dollars.
Le président congolais passe à l'offensive avec Pékin

Une task force dans le cadre d'une commission ad hoc composé de ministres, du cabinet présidentiel et de membres de la société civile a débouché il y a une semaine sur un document que nous avons pu consulter.
Il a été conçu comme une base des négociations avec Pékin. Premier enseignement : Kinshasa veut inverser le rapport de force actionnarial au sein de la Sicomines et passer de 32% actuellement détenues par la Gécamines à 70% pour la société publique et les autorités congolaises.

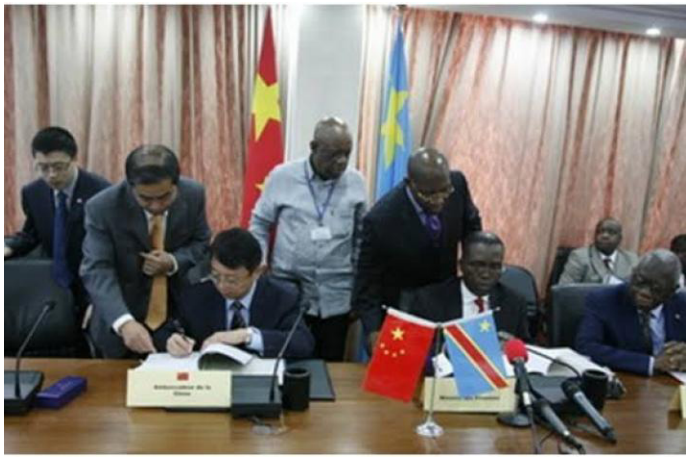

C'est l'idée force de la renégociation qui semble en vue lors de cette visite d'État. Même si des sources contactées par RFI au sein de la délégation présente à Pékin affirment qu'il faut plutôt refonder la relation sino-congolaise.

La pression est immense sur les autorités congolaises. La société congolaise qui dénonce depuis plus de dix ans ce contrat chinois, les Occidentaux, les Américains et les Européens ou encore l'Initiative pour transparence des industries extractives (Itie) tout le monde pousse pour que Kinshasa reste dans ce cadre de négociations.

« En saluant l'initiative du gouvernement de vouloir renégocier, il est aussi vraiment indispensable de mettre en place des garanties pour s'assurer qu'au final ces négociations soient profitables au Congo et à l'entreprise d'État », indique Jean-Pierre Okenda

Vers un dédommagement ?
La RDC pourrait réclamer 2,2 milliards de dollars comme exigé dans ce document de négociation. Reste que pour un autre acteur de la société civile congolaise, Jean Claude Mputu du Congo N'est pas à Vendre, le timing est loin d'être anodin : « L'arme la plus forte du pouvoir congolais, ce sont ses richesses minières, en particulier les minerais stratégiques pour la transition énergétique.

Donc tous les moyens sont bons pour s'en servir, pour des raisons électorales [...] parce qu'on se rend compte que l'Occident est très regardant sur les élections, il faut peut-être éviter de trop mettre la pression sur la Chine, et au moins avoir un allié pour les derniers mois. »[2]
Au-delà de ce contrat, Kinshasa vient clairement trouver un soutien. Après l'entretien bilatéral tout à l'heure avec le président Xi Jinping, Félix Tshisekedi se rendra demain chez Norinco, marchand d'armes, puis chez Huaweï à Shenzen dimanche avant de repartir de Hong Kong au terme de cette visite d'État.

RFI

Visite de travail du Président de la République dans la Sangha et de la Likouala

Route Ouesso-Epéna et inauguration de la centrale thermique d'Impfondo

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a effectué, du 19 au 23 mai 2023, une visite de travail dans la Sangha et la Likouala. Arrivé par avion, vendredi 19 mai, à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, où il a eu un accueil officiel et populaire, le Chef de l'Etat a procédé, samedi 20 mai, au lancement des travaux de construction et de bitumage de la route Ouesso-Pokola qui fait partie du corridor 13, et des travaux de construction du pont sur la Sangha. A Impfondo, où il a été accueilli dimanche 21 mai, dans la même ambiance, il a inauguré, lundi 22 mai, le premier module de la centrale hybride alimentant la ville en électricité.

Lancement des travaux de construction et de bitumage de la route Ouesso-Pokola

Le corridor 13 est constitué par les grandes routes qui relient les villes de Pointe-Noire, Brazzaville, Ouesso, au Congo, Bangui en Centrafrique et N'djaména, au Tchad. Il redonne au Congo sa vocation de pays de transit, en ouvrant sur l'Océan atlantique, par le Port autonome de Pointe-Noire, certains pays d'Afrique centrale comme la Centrafrique et le Tchad.
Le tronçon Ouesso-Pokola, long de près de 50 km, fait partie de ce corridor, dans le Département de la Sangha. Selon Oscar Otoka, qui a fait la présentation technique des travaux, à

la cérémonie de lancement, le coût estimatif des travaux, exécutés par l'entreprise chinoise, C.e.r.b.c, pour une durée de 36 mois, est évalué à près de 99 milliards de francs Cfa, entièrement financé par la B.d.e.a.c (Banque de développement de l'Afrique centrale).
La construction d'un pont de 616 mètres sur la rivière Sangha va permettre en même temps le désenclavement du Département de la Likouala, notamment son chef-lieu Impfondo. Jusque-là, la traversée de la Sangha à cet endroit se fait à l'aide des bacs, à des coûts exorbitants et de longues heures d'attente. Bref, avec la réalisation de ce projet, le Département de la Likouala sera enfin joignable par une route permanente. En même temps, le Chef de l'Etat a lancé les travaux de construction des voiries des villes de Pokola et de Ouesso.

Visite du chantier de l'Hôpital général de Ouesso

Toujours samedi 20 mai, le Chef de l'Etat a visité le chantier de l'Hôpital général de Ouesso, dont les travaux sont exécutés par la société S.g.i Congo. Il fait partie du Programme santé pour tous lancé par le Président de la République. Comme les autres hôpitaux de ce programme, les travaux étaient arrêtés depuis 2017, en raison de la crise économique. Ils ont repris cette année et selon le directeur général de la société S.g.i Congo, les fonds sont réunis pour réaliser les travaux de construction et d'équipement de cet hôpital jusqu'à leur terme. Le Programme santé pour tous compte 13 hôpitaux généraux, dans les chefs-lieux de département, dont deux seulement ont été inaugurés à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Lancement des travaux de la route Ouesso-Epéna.

Le Président de la République lançant les travaux de la route Ouesso-Epéna. A Impfondo, dans la Likouala, le Président Sassou-Nguesso a inauguré la Centrale thermique qui alimente la ville en électricité. Cette centrale est dorénavant composée de trois groupes électrogènes dont un ancien qui a été réhabilité et qui est d'une puissance de 425 K.v.a, et deux nouveaux dont un de 500 K.v.a et un autre de 550 K.v.a, pour un coût de 2 milliards 902 millions de francs Cfa. Il y a eu en plus l'extension du réseau de distribution de l'électricité pour un coût de 1 milliard 571 millions de francs Cfa.
La commune d'Impfondo, peuplée de 40 mille habitants, sera aussi dotée d'une centrale solaire d'une puissance installée de 6 mégawatts, dont les travaux sont estimés à 13 milliards 779 millions de francs Cfa qui seront financés par l'Etat. Selon Oscar Otoka, il faut un acompte d'au moins 6 milliards de francs Cfa, pour lancer ce chantier qui est en attente. Le Chef de l'Etat s'est rendu, ensuite, mardi 22 mai, à Epéna, avant de regagner Brazzaville, mercredi 23 mai en milieu de journée.

Urbain NZABANI/ Horizon Africain

Les hémorroïdes

Les symptômes liés aux hémorroïdes sont courants et gênants, bien que bénins : comment se manifeste la maladie hémorroïdaire, quels sont ses symptômes et quel est le traitement possible ? Tous les détails ci-dessous.

Définition des hémorroïdes

Les hémorroïdes sont des veines qui forment des coussinets au niveau du canal anal, dont le rôle est d'assurer la continence anale fine. On distingue les hémorroïdes externes, localisés sous la peau autour de l'anus, et les hémorroïdes internes, localisés à l'intérieur du canal anal.
Les hémorroïdes peuvent devenir pathologiques et s'hypertrophier dans le cas d'un mauvais retour veineux : il s'agit de la pathologie hémorroïdaire.

Cette pathologie proctologique est très fréquente. Elle atteint plus d'un adulte sur 2 au moins une fois au cours de sa vie. Elle est à l'origine de douleurs, de prolapsus (boule rouge) et de saignements. Elle se distingue de la thrombose hémorroïdaire, présentant des douleurs brutales et une tuméfaction bleutée. Si le malade n'est pas soulagé avec le traitement médical en 24 à 48 heures, on peut proposer un geste chirurgical local.
L'évolution de la pathologie est variable selon les patients. Pour prévenir les poussées aiguës, il convient de suivre un régime alimentaire équilibré et d'éviter la consommation d'aliments très épicés et d'alcool.

Hémorroïdes : symptômes et causes

Outre le facteur héréditaire, il existe de nombreuses causes d'hypertrophie des hémorroïdes : le mode de vie (alimentation épicée, sédentarité, consommation d'alcool, etc.), des efforts trop poussés notamment dans le cas d'une constipation, le relâchement des tissus lié à l'âge, ou encore la grossesse et l'accouchement. Les symptômes les plus fréquents des hémorroïdes sont l'existence d'un prolapsus (boule) au niveau de l'anus, des réctorragies (saignements), et une douleur à type de pesanteur anale accentuée lors du passage des selles et s'étalant sur 2 à 4 jours. Parfois, on retrouve des suintements, responsables de démangeaisons.

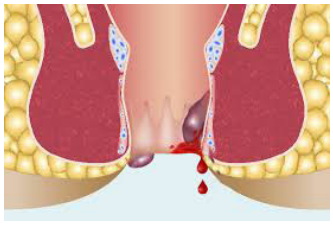

Hémorroïdes : traitement

Le traitement médical des hémorroïdes est à base d'antalgiques et d'anti-inflammatoires afin de calmer les douleurs. La prise de laxatifs permet de réduire la constipation. En cas de crise aiguë, des médicaments veinotoniques peuvent être pris sur une courte durée (1 à 2 semaines), afin de limiter la dilatation veineuse, ainsi que des traitements locaux (pommades, suppositoires, etc.) afin de diminuer l'œdème et de protéger la paroi de l'anus.

En cas de symptômes invalidants ou bien d'hémorroïdes à répétition, une intervention chirurgicale est recommandée.

Opération : déroulement

Suivant le type de pathologie hémorroïdaire, différentes interventions chirurgicales peuvent être proposées, telles que :
L'ablation des hémorroïdes (intervention de Milligan Morgan) consiste à réaliser une exérèse des paquets hémorroïdaires (externe et interne). Celle-ci permet de réduire considérablement le risque de récidive et présente rarement de complications postopératoires ; son inconvénient est un temps de cicatrisation d'environ 4 à 6 semaines et des douleurs postopératoires qui durent assez longtemps.

L'anopexie (hémorroïdopexie selon Longo) suit le même principe que l'intervention précédente, tout en conservant les hémorroïdes internes.

Malgré un taux de récidive plus élevé, celle-ci offre des suites opératoires plus simples et une reprise d'activité plus rapide ;
La ligature des artères hémorroïdales sous doppler associée à une mucopexie anale (THD) consiste à ligaturer les artères à destinée hémorroïdale afin de réduire le flux sanguin dans cette zone et de plicaturer la muqueuse recto anale pour enrayer la sortie des veines hémorroïdaire à l'extérieur de l'anus. Celle-ci est moins douloureuse que l'hémorroïdectomie, mais présente un taux de récidive plus important.

Le traitement par radiofréquence des hémorroïdes (Rafaelo) est une nouvelle technique qui permet de provoquer la coagulation du sang au sein de l'hémorroïde et de détruire la paroi de la veine qui s'atrophie en quelques semaines. Cette technique est peu douloureuse et parait prometteuse mais nous ne disposons pas encore d'assez de données pour juger de sa fiabilité à long terme.

En fonction de la sévérité de la maladie hémorroïdaire, le chirurgien proposera au patient la technique la plus adaptée en l'informant des bénéfices et des risques.

La durée d'intervention est de 30 minutes en moyenne, et se réalise sous anesthésie générale ou Rachianesthésie en hospitalisation ambulatoire. L'arrêt de travail dépend de l'opération et de l'état de santé général du patient, et varie entre 2 à 28 jours en fonction de la technique chirurgicale utilisée. Cependant, la pratique de sports intenses ou de la natation nécessite une guérison complète des plaies, soit 4 à 6 semaines en moyenne.

Risques et complications

Après une opération des hémorroïdes, le patient peut ressentir une douleur importante (calmée à l'aide d'antalgiques) et présenter quelques saignements et suintements. Une constipation réflexe à la douleur peut aussi avoir lieu (un traitement laxatif permettra de l'éviter).

Des réctorragies abondantes doivent amener le malade à consulter en urgence. Dans certains cas, il est repris au bloc opératoire pour faire arrêter le saignement.

Un dernier risque est celui de la sténose de l'anus, mais elle demeure exceptionnelle.

Elle peut survenir suite à des prolapsus hémorroïdaires très volumineux ou en cas d'interventions chirurgicales répétées.

Sources : Chirurgie viscéral Paris

kinshasa

Une ville très sale!

Jadis KIN-LA BELLE, la capitale RD Congolaise, avec près de 15.000.000 d'âmes aujourd'hui, présente un cliché beaucoup moins reluisant au point qu'il lui a été forgé un autre surnom, aussi proche qu'opposé au premier: KIN LA POUBELLE.
En effet, à l'absence d'un plan d'urbanisation et d'une politique d'assainissement, l'expansion continue de la ville de Kinshasa fait de celle-ci un capharnaüm aux allures d'une décharge à ciel ouvert. Et dans cet environnement malsain, l'Hôtel de Ville se dérobe pendant que les Kinois s'y accommodent outre mesure.

Aussi, entre l'irresponsabilité des uns et l'insouciance des autres, l'Homme Blanc a-t-il dû intervenir au travers le Projet d'Appui à la Réhabilitation et Assainissement Urbain de la Ville de Kinshasa, "PARAU" en sigle, lancé en 2009 aux fins de la salubrité de la Capitale.
Sous la gestion et le financement de l'Union Européenne, ce projet, six ans durant, a fait ses preuves dans l'amélioration du cadre de vie des Kinois. Cependant, à la fin dudit programme, intervenu en août 2015, l'Hôtel de Ville de Kinshasa a très vite brillé par son incapacité à poursuivre cette œuvre d'assainissement: les infrastructures et engins hérités de PARAU ont été mis en rebut.

L'on jette tout partout et tout le monde s'en plaint sans vraiment changer de comportement ni prendre des mesures idoines. En conséquence, les ordures sont omniprésentes dans les rues voire les grand-places de la Capitale, les immondices s'amoncellent dans certains coins tandis que les égouts et cours d'eau sont

envahis par les déchets plastiques occasionnant ainsi des inondations et la désolation aux moindres pluies.
Difficile dans ces conditions d'admettre le dicton suivant lequel "après la pluie c'est le beau temps". Il ne se vérifie pas à Kinshasa. Par ailleurs, dans une folle ambiance de permissivité très caractéristique, Kinshasa offre le spectacle d'une ville où tout est déréglé :
-Les normes de circulation routière sont ignorées et la conduite n'est pas une partie de plaisir mais bien un cauchemar.
-Les marchés dits pirates pullulent et fonctionnent sous la bénédiction de ceux-là mêmes chargés de les interdire.
Ce tableau sombre n'est qu'un échantillon car le mal est bien profond. L'autorité urbaine est appelée à prendre des mesures drastiques afin de redonner à la Vile de Kinshasa son prestige d'antan. Ça urge….

Jean Pierre Eale Ikabe

Transport

La limitation de la vitesse bafouée à Kinshasa

Dans les rues bondées et agitées de Kinshasa, tout se passe comme dans la cour du roi Pétaud. Chaque conducteur fait ce que bon lui semble. Comme la régulation de la circulation n'est pas faite, tout se réduit aux caprices des chauffeurs et à leurs délires d'enfants gâtés.

Des conducteurs qui prennent plaisir à slalomer avec leurs véhicules, à sauter le terre-plein, à brûler le feu rouge, à klaxonner à tue-tête, à voler la priorité, etc., ne se comptent plus. Ils font partie du quotidien des Kinois. Plus grave, la vitesse excessive sur les routes est devenue un rituel auquel ils ont souscrit librement, nonobstant les circonstances et la dangerosité que représente une telle pratique.

À Kinshasa, ne demandez pas à un chauffeur de taxis ou de taxis-bus de rouler lentement. C'est, à la limite, un blasphème lorsqu'on sait que le volume des recettes en fin de journée dépend de ses coups de pied appuyés sur l'accélérateur. Rouler vite, tourner vite, s'arrêter vite, redémarrer vite... Bref, faire tout en une fraction de secondes est la marque de fabrique des chauffeurs kinois réputés champions de la troisième bande. Comme quoi, la sempiternelle expression « Chez nous, on roule en mbéba » aura laissé des empreintes chez la plupart des conducteurs qui prennent le volant sur les routes de Kinshasa et d'ailleurs.

La RN1, un vrai bordel

Alors qu'ailleurs, tel qu'en France, rouler sur les grandes artères est soumis à des restrictions dictées par la réglementation en vigueur, en RDC, le trafic routier obéit plus aux caprices des chauffeurs. Sur la route Nationale 1 (RN1), par exemple, les conducteurs se livrent régulièrement à une course effrénée que justifie leur seule quête du gain. Ils sont obligés de faire deux ou trois rotations par semaine pour s'assurer les primes mises à leur disposition, sans trop se soucier de leur état de santé.

Bravant la fatigue et la peur, ils sont constamment sur la RN1, une voie qu'ils semblent maîtriser à force d'y rouler régulièrement, souvent à tombeau ouvert. La plupart sont des anciens convoyeurs convertis chauffeurs pour le besoin de la cause, sans passer par une auto-école agréée. Ces chauffeurs nés de la dernière pluie se comportent comme des vrais criminels sur la route du Kongo central. Ils ne craignent rien, surtout pas les agents de la police avec lesquels ils se sont familiarisés. Ils dépassent fréquemment la vitesse autorisée, violent le code la route en faisant des dépassements risqués, parfois au péril de leur propre vie. Sur cette route réputée dangereuse, le drame est qu'il n'existe pas de patrouille de la police routière censée prévenir les accidents par une bonne régulation du trafic. L'absence de contrôle sur ce tronçon laisse libre cours aux excès de tout genre. Bien plus, il n'existe pas de parking approprié, ni d'espace requis devant permettre aux conducteurs de se refaire de l'énergie après un long trajet. La route, autant que les conducteurs sont, comme qui dirait, livrés à eux-mêmes.

Rétablir la sanction

La loi 78-022 du 30 août 1978 portant nouveau Code de la route - texte de base du droit routier congolais - régit la circulation routière en imposant certaines règles de conduite, notamment en matière de limitation de vitesse.

D'après l'article 18.2, la vitesse maximale est limitée à 120 km/h, particulièrement sur des voies publiques à plusieurs bandes et à 90 km/h sur les autres voies. Cependant, pour les bus et autres véhicules de transport en commun, la vitesse requise oscille autour de 75 km/h. Dans des espaces à forte densité humaine, la vitesse peut être ramenée jusqu'à 60Km/h afin de limiter les dégâts éventuels. Mais qui respecte ces prescrits de la loi ? Personne. Alors qu'elle est l'une des causes principales de graves accidents à Kinshasa et dans l'arrière-pays, l'excès de vitesse est paradoxalement l'infraction routière la plus banalisée et impunie par les policiers de roulage.

Bien que les textes réglementaires condamnent l'excès de vitesse, aucune sanction ne suit dans la pratique. Il n'y a pas de sanction exemplaire contre les conducteurs qui contreviennent à la limitation de vitesse. Curieux!

Le fait qu'il n'existe quasiment pas non plus de panneaux de limitation de vitesse sur les routes de Kinshasa, rajoute à la confusion.

Aussi pour remédier à cette situation, des panneaux de signalisation routière devront dorénavant être implantés aux abords des artères ainsi qu'aux différentes intersections afin de rendre plus parlantes les routes muettes de Kinshasa.

Et pour renforcer la sécurité routière, des aménagements devraient être effectués dans certains tronçons tels les ralentissements - dos d'âne -, afin de tempérer les ardeurs des chauffeurs au volant.

Il est donc grand temps que les autorités oeuvrant dans le secteur des transports restaurent la sanction. L'ivresse et l'usage du téléphone au volant, l'excès de vitesse, le mauvais état technique du véhicule etc, sont autant d'infractions susceptibles de sanctions, quitte à rendre plus sécurisées, les routes de Kinshasa et d'ailleurs.

Les grands hôpitaux de la ville de Kinshasa

Dans le cadre du centenaire de la ville de Kinshasa comme capitale de la République démocratique du Congo, nous présentons les grands hôpitaux dont certains sont spécialisés dans des maladies comme la tuberculose, la lèpre ou dans la pédiatrie.

Hôpital général provincial de référence de Kinshasa (ex-hôpital Mama Yemo)

L'Hôpital général de Kinshasa (ex. Mama Yemo)(HGK) est un centre de soin de santé publique, avec 2 000 lits et 2 250 employés, situé dans la commune de La Gombe à Kinshasa en République démocratique du Congo. Il est le plus grand hôpital public en R.D.Congo et cette institution hospitalière participe à la formation des étudiants en médecine et en sciences infirmières.

Histoire

Les premiers pavillons de l'Hôpital pour indigènes construits par l'architecte Ferron sont ouverts au public en 1924, il est alors réservé aux pathologies des congolais. Les pavillons de la maternité sont construits en 1949.

Les travaux de modernisation se font en quatre phases dont la première et la troisième phases sont déjà en cours. La première phase consiste à réfectionner le premier bâtiment historique de l'hôpital datant de 1912, appelé autre fois l'hôpital des indigènes. Le pavillon 13, aujourd'hui réhabilité, conserve son architecture originale et il a été tout simplement modernisé. Ce bâtiment réhabilité servira d'archives et de musée une fois l'hôpital rénové.

Cette 1ère phase inclut également la construction du service des urgences et l'hôpital de jour. C'est un bâtiment à deux niveaux qui constituera la porte d'entrée de l'hôpital. Il y aura aussi un bâtiment pour l'hospitalisation à 4 niveaux. Le sous-sol aura la capacité d'accueillir 540 patients. Il sera aussi question d'un bâtiment pour la nouvelle morgue.
La phase 3 est une continuité d'hospitalisation avec un bâtiment de garde-malades. Ce sera un bâtiment de 4 niveaux avec sous-sol ainsi que la réhabilitation de deux grands pavillons.
Il s'agit du pavillon 16 pour la pédiatrie et du pavillon 17 pour la gynécologie. La phase 2, en état de préparation, comportera des éléments d'assainissement de l'hôpital, notamment la canalisation d'eau et une usine d'épuration. Il reste d'autres étapes de réhabilitation de l'hôpital, c'est-à-dire la 4ème phase, qui n'a pas encore été entamée. Il sera question, entre autres, de la réhabilitation du bâtiment de laboratoire et des spécialités ainsi que la construction du parking.

Services

Hôpital provincial de référence, il est organisé en quatre services :
- médecine interne, chirurgie, gynéco-obstétrique, pédiatrie services spécialisés : ORL, dentisterie, ophtalmologie

La clinique Kinoise

La clinique Kinoise est un centre de soin de santé publique, congolais géré par le Ministère de la Santé publique. Il est situé dans la ville-province de Kinshasa juste à côté de la Clinique Ngaliema dans la commune de la Gombe. La clinique Kinoise, créée en 19661.

Histoire

Clinique Kinoise, elle est le fruit d'une coopération entre République Démocratique du Congo et Danemark, elle a été construite en 1966 par l'Association médicale danoise. Elle est un signe de la collaboration fraternelle entre le personnel hospitalier danois et congolais.

Composé d'un bâtiment principal de quatre niveaux et de deux annexes, le complexe est divisé en deux blocs.
Dans le premier est logé le peu de service qui demeure encore théoriquement fonctionnel.

Le 2ème bloc, pratiquement laissé à l'abandon, abrite un certain nombre de bureaux inoccupés dont on ignore s'ils sont publics ou privés.
De cet hôpital, il reste cependant son personnel estimé à quelque 800 agents.

Clinique Ngaliema

La Clinique Ngaliema, créée en 1927, est actuellement un Hôpital National de Référence Tertiaire. C'est une structure publique gérée par le Ministère de la Santé Publique de la RDC. Elle est située au numéro 8480 de l'Avenue des Cliniques, dans la commune de la Gombe à Kinshasa.

Mission et mandat :

Exécuter les missions dévolue à l'Hôpital de troisième référence à savoir assurer les services de médecine interne, pédiatrie, chirurgie, gynéco-obstétrique, laboratoire, imagerie médicale, pharmacie ainsi que de mettre à la disposition des malades la plupart des spécialités médicales, notamment : ORL, Ophtalmologie, dermatologie, stomatologie ;
Procéder aux transplantations et greffe d'organes ;
Encadrer et former les professionnels de santé ;
Assurer la recherche opérationnelle et fondamentale en matière de santé;
Dispenser les soins de santé à la communauté.
Elle a une capacité d'accueil de 317 lits Budgétaires et de 279 lits montés.

Hôpital général de référence de Kintambo

L'hôpital général de référence de Kintambo a été construit en 1958. Il se situe au centre -ouest de Kinshasa.

Il sert d'hôpital général de référence des Zones de Santé de la partie centre-ouest de Kinshasa c'est-à-dire les zones de santé de Ngiri-Ngiri, Binza Ozone, Bandalungwa, Kintambo et Binza Météo, soit environ 1,3 millions d'habitants. L'hôpital général de référence de Kintambo a une capacité d'accueil de 500 lits budgétaires. Il évolue actuellement avec 249 lits montés. Il comprend les services suivants : la pédiatrie, la médecine interne, la chirurgie, l'imagerie médicale, le laboratoire, de gynécologie pour la prise en charge des victimes des violences sexuelles, les spécialités et la filière des urgences et réanimation.

Le Plan d'Etablissement Hospitalier (PEH) de l'hôpital de Kintambo de 2013 implique un renforcement des filières

des soins existants et le développement des nouvelles filières selon une approche progressive. Après le renforcement de la filière pédiatrique en 2014-2015 avec le concours technique du partenaire ULB Coopération, l'organisation des services des urgences, soins intensifs et réanimation en 2016-2017 grâce à l'accompagnement d'ULB Coopération (AEDES et Loterie belge), l'appui de l'Exécutif provincial à travers le ministère provincial en charge de la santé et l'amélioration du plateau technique de laboratoire par la plateforme en 2018.

L'hôpital général de référence de Kintambo compte au total 1.216 agents.

Mission et mandat :
La mission de l'hôpital général de référence de Kintambo est celle définie dans le cadre organique du Ministère de la Santé Publique pour les hôpitaux généraux de référence de zone de santé, à savoir : assurer la prise en charge des malades sur le plan curatif, préventif, promotionnel et de réadaptation y compris l'enseignement et la recherche.

Fonctionnement de l'hôpital.
L'Hôpital Général de Référence de Kintambo est une structure publique qui dépend du Ministère Provincial de la Santé, Affaires Sociales et Communication de la Ville Province de Kinshasa. Un conseil de gestion le chapeaute.
C'est l'organe de contrôle, suivi et validation des décisions. Ce dernier est appuyé par un comité directeur (organe d'exécution des décisions du conseil de gestion). Les activités médicales et techniques des soins sont assurées par les directions techniques (médicale, nursing, pharmacie, administrative et financière) sous la coordination des départements et services (filières des soins).

Hôpital pédiatrique de Kalembelembe

L'Hôpital Pédiatrique de Kalembe Lembe est implanté dans la Commune de Lingwala sur l'avenue Kalembe Lembe, n°193, 195, 197,199 et 201, qui lui prête sa dénomination ; elle est limitée à l'Est par l'avenue Kwilu, à l'Ouest par l'avenue Oubangui, au Nord par l'avenue Kalembe Lembe et au Sud par l'avenue Kabambare. L'hôpital se trouve ainsi enclavé, ce qui rend son extension en surface presque impossible. Sa superficie est de 6.000 m².

L'hôpital Pédiatrique de Kalembe Lembe fut créé en 1948 par l'ancienne Croix-Rouge du Congo/Belge par décret du 14 mai 1926 du Roi des Belges, complété par l'ordonnance loi n°69/039 du 25 février 1969 portant approbation des statuts de la Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo (R.D.C).
A l'instar des hôpitaux du pays, l'Arrêté Ministériel n°DS-1250/024/80 du 05/08/1980, de la décision n°DS-CCE/024/80 du Conseil Exécutif du 16 février 1993, viendra accorder l'autonomie de gestion de l'Hôpital Pédiatrique de Kalembe Lembe.

Mission
L'Hôpital Pédiatrique de Kalembe Lembe est une institution de santé spécialisée dans la prise en charge des maladies des enfants de 0 à 15 ans, selon les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S). Il se situe dans la zone de santé urbaine de Lingwala. Il joue un rôle de la deuxième référence au sein de cette zone de santé.
La capacité d'accueil est de 150 lits budgétaires dont 137 sont opérationnels.
En 1997, le Ministère de la santé publique et la Croix –Rouge de la République Démocratique du Congo (R.D.C.) signent la convention n°1257/029/97 qui cède la gestion de l'hôpital à la Croix-Rouge, en partenariat avec la Croix-Rouge de Belgique, pour une durée de cinq ans. Un deuxième mandat de cinq a été signé en 2003.
Statistiques de l'hôpital (en 2018)
Taux d'occupation moyenne : 40%
Séjour : 4 jours
Admissions : 3 221 malades
Plan d'établissement hospitalier
Le plan d'établissement de l'HPK 2019, l'une de ses stratégies prioritaires est la redynamisation des activités du Comité d'hygiène et la mise en place du comité-qualité afin de promouvoir les soins appropriés pour la satisfaction des patients, de leurs membres de familles voire les visiteurs.

Hôpital de la rive

Créé en 1917, cet hôpital est devenu depuis des années un hôpital de référence, et n'est plus destiné aux seuls lépreux. Il assure, en outre, qu'il n'y a aucun risque de contagion de lèpre pour les malades fréquentant cette institution. Implanté le long du fleuve Congo, le Centre d'Excellence Action Damien (CEDA) est destiné à accueillir les malades multirécidivistes de la tuberculose et un centre de recherche sur cette maladie endémique en Afrique Subsaharienne. Tout le projet a été pensé pour limiter les risques de contagion et d'agglomérat des souches virales et le confort et l'accueil des malades tout en optimalisant dans l'architecture et dans la disposition des bâtiments les dispositifs de lutte contre les effets du climat tropical sans utilisation de climatisation. Le projet est ainsi exemplaire en matière de construction locale et durable. L'hôpital de la Rive propose plusieurs autres services, dont la chirurgie, la médecine interne, la pédiatrie et la dermatologie.
Il possède une unité de prise en charge lèpre-tuberculose et la prise en charge de kinésithérapie. On répare aussi les malformations, pas seulement aux lépreux, mais aussi à toute personne qui a un problème de malformation au niveau des mains et des pieds».

L'hôpital général de référence de Makala ex SANATORIUM

L'hôpital général de référence de Makala ex SANATORIUM est un hôpital de l'État à Kinshasa. Il a été construit du temps des colons belges qui ont contribué au traitement de la maladie appelée tuberculose.

Présentation et historique de l'hôpital
L'hôpital Sanatorium avait pour but précis de soigner les tuberculeux. Il a été construit par les belges de 1956 à 1958 avec comme plan d'isoler les personnes souffrant de la tuberculose loin de la ville afin d'éviter les contaminations. A cette époque, pour les soins médicaux des tuberculeux, il y avait deux grands hôpitaux en Afrique : un au Burundi et un autre en république Démocratique du Congo. Le 1er janvier 1997, l'État Congolais a changé l'appellation de cet hôpital qui s'appelle désormais Hôpital de référence de Makala.

Cet hôpital est situé sur le boulevard de la libération. Actuellement il y est organisé plusieurs autres services à savoir : la médecine interne, la chirurgie, la pédiatrie, la gynécologie.
Cet hôpital est au centre de trois grandes avenues de Kinshasa à savoir : au nord l'avenue Matadi, au sud, l'avenue Liya ; à l'ouest, l'avenue Libération, ex. 24 novembre

Sources : Vikidia et Wikipédia

LIBRE OPINION

Kinshasa

Nervosité et inquiétudes

Wina Lokondo

Il y a de quoi être déprimé dans la capitale du Congo "démocratique". Vous y êtes en permanence dans l'énervement et l'inquiétude, du lever au coucher du soleil. Ça commence le matin par le robinet d'où ne sort aucun "filet d'eau", pour reprendre les mots de Victor Hugo. La réserve en bidons se partage avec parcimonie et non sans disputes entre parents et enfants pour la toilette, la vaisselle, la lessive et la popote. A ces acrobaties de gestion du précieux liquide s'ajoutent les désagréments du courant électrique qui part, qui vous fausse compagnie juste au moment où vous étalez votre vêtement sur la planche, le fer à repasser à la main. Maudite Snel qui vous condamne cette journée, vous l'imprévoyant, à une tenue en chiffon et aux regards étonnés et...moqueurs de vos proches, amis et collègues.

Les bousculades à la montée du bus ou du taxi, les périlleux slaloms des motards (les Wewas) entre les voitures, les cortèges des "intouchables" - les privilégiés du régime - qui roulent impunément et sans scrupule en sens interdit, le concert assourdissant des klaxons, les incivilités verbales des conducteurs, les tracasseries des policiers de roulage, les monstrueux embouteillages vous mettent à cran, vous cassent davantage le moral en appréhendant le retard au cours, à une réunion de service, à un important rendez-vous ou les préjudices de rater votre avion. L'état des routes et les puantes poubelles qui jonchent leurs bords ajoutent leurs parts de déplaisirs.

La gaité vous quitte également en étant tous les instants sur le qui-vive, dans la crainte de vous faire voler votre téléphone portable, de vous faire arracher votre perruque ou votre sac à main, d'être obligé d'éviter certaines avenues, des bas-fonds où règnent les "kulunas", personnages identifiables par leur parler voyou, leurs attitudes d'accros au chanvre ou au "bombé", aux visages patibulaires et disposés à la violence physique.

L'accueil dans différents bureaux de la ville n'est pas non plus de nature à calmer vos nerfs déjà tapés par multiples agacements, la chaleur caniculaire et autres tiraillements du quotidien (cherté de la vie que n'atténuent pas la modicité des salaires et les retards de leur paiement, difficultés de manger, de scolariser les enfants, de payer le loyer, etc.).

On y est rarement reçu avec sourire par le ou la préposé(e) à l'accueil, yeux rivés sur son téléphone. À tous les locaux où l'on vous oriente, propos et gestes des uns et des autres vous poussent, vous "sommment" avec subtilité à ouvrir votre porte-monnaie, à vous montrer "gentil". Le traitement de votre dossier en dépend. Embêtante et énervante situation.

Les nombreux débits de boissons et églises ne vous gâtent pas non plus. Leurs gros baffles vous arrosent, de nuit comme de jour, en divers sons à décibels très élevés. Ils n'ont que faire de votre convalescence médicale ou de votre concentration intellectuelle.

La tranquilité, la stabilité psychologique manquent aux résidents de Kinshasa.

On y vit avec la boule au ventre, la crainte de recevoir une visite nocturne des gens à mains armées ou de se faire cueillir en pleine rue par des inconnus pour motifs divers, pécuniaires, politiques ou sentimentaux. Les habitants de la ville cherchent désespérément sécurité et solutions à toutes ces inquiétudes.

Mais les autorités (politiques et policières) de Kinshasa sont malheureusement et tout le temps aux abonnés absents lorsqu'elles sont appelées à se pencher sur ces importantes préoccupations de la population.

Leur "efficacité" ne se montre que lorsqu'il faut empêcher l'opposition politique de s'exprimer, de mouvoir. Regrettable. Il y a urgence que la capitale du pays soit intelligemment et efficacement gouvernée.

Wina LOKONDO

Emile Ngadiadia Kongolo

70 ans d'âge, ça se fête...

Kongolo. Ce nom évocateur fait référence, à Kinshasa, à une personnalité publique de première heure. Il s'agit d'un bon viveur que les Kinois des années 50-60 connaissent, non pour ses frasques d'ambianceur impénitent, mais beaucoup plus pour sa générosité et son esprit altruiste.

Le 20 mai dernier, il a célébré avec faste, devant ses proches, amis et connaissances, ses 70 ans d'âge. Le cadre était bien choisi, mais aussi, la musique, celle de Zaïko Langa-Langa qui lui colle depuis des années tel un tatouage sur la peau.

Ce concert mémorable était tout un hommage rendu à cette célébrité kinoise qui est restée longtemps très proche du monde culturel et sportif. C'est en 1975 que j'ai fait sa connaissance dans le milieu de Zaïko Langa-Langa. Il ne manquait pas les concerts et s'affichait toujours à bord de de sa Triumph Stag décapotable, une berline de luxe, ou mieux, une pièce unique dont il fut le seul, à l'époque, à s'approprier. Son goût prononcé pour la création, le style et le design était perceptible au premier regard.

Dans les nuits agitées de Kin-la-belle, entre les avenues, les sons stridents des décibels et le brouhaha des vendeurs ambulants, la silhouette de ce "Grand prêtre" toujours fidèle à ses chemises façonnables, était facilement repérable.

Lorsqu'il arrivait sur Kanda-Kanda à Kasa-vubu, au bar Lucie-Rose devenu par la suite "Ma Elika" et, enfin, Ngoss Club", Émile Ngadiadia se déchaînait. Il passait à la démonstration de sa capacité financière, réquisitionnant au passage, congélateurs et clients trouvés sur les lieux. Il prenait tout à sa charge, y compris les curieux qu'il ne connaissait ni d'Adam et d'Ève. Le titre lui dédié par Zaïko Langa-Langa n'était que la consécration d'un brillant débrouillard ayant atteint les cimes du succès. Un homme qui, à force de patience et d'abnégation, a façonné son propre style de vie jusqu'à arracher l'estime de toute une communauté.

Mécène de Zaïko Langa-Langa et, plus tard, Président de Vijana et donateur de l'AS Dragon (Bilima) dont il fut d'ailleurs un des membres influents, Émile Ngadiadia ne lésinait pas sur les moyens lorsqu'il s'agissait d'investir dans la jeunesse et d'apporter son assistance financière dans ses diverses activités socio-culturelles.

Autant que de nombreux Kinois de ma génération, l'origine de la fortune d'Émile Ngadiadia - alors âgé seulement d'une vingtaine d'années -, nous paraissait tout un mystère.

L'explication était plutôt simple. Emile venait de Mbuji-Mayi d'où il a fourbi ses premières armes dans le business. C'est là, dans son

village natal, qu'il a appris à gérer les fonds mis à sa disposition par ses géniteurs, tradi-praticiens de leur état, dont l'activité lucrative était la principale source de revenu. Plus tard, il côtoiera, à ce titre d'ailleurs, la famille présidentielle, tirant profit des avantages que pouvait générer un tel rapprochement.

En 1975, Émile Ngadiadia devient l'époux de l'ex-femme de mon père. Nos relations vont se consolider d'avantage.

À tout prendre, Emile demeurera pour toujours cet homme humble qui vit près des gens et très attachant en amitié. La preuve, son amitié avec Jossart Nyoka Longo entretenue, depuis des lustres, n'a jamais pris une seul ride.

Revenu à Kinshasa après sa relégation dans son village natal, Émile se démène, à juste titre d'ailleurs, pour recouvrer son aura, son prestige et sa stabilité d'antan au sein d'une société kinoise qu'il maîtrise et affectionne.

Joyeux anniversaire mon grand !

HC EALE IKABE Jean-Pierre

ANNIVERSAIRE

Evoloko Joker

69 Bougies déjà !

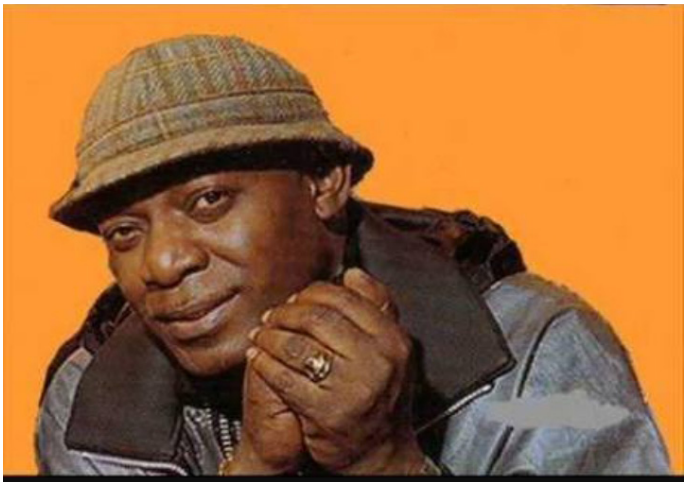

Né le 20 Mai 1954 à Kinshasa, de son vrai nom, Antoine Evoloko Bitumba Bolay Ngoy, autrement dit Evoloko Atshuamo et mieux connu sous le nom d'Evoloko Jocker c'est-à-dire la carte qui gagne ou Lay Lay.

Depuis la fin des années 1960, il a fait partie de plusieurs grands groupes de jeunes de la troisième génération, tels que Zaiko Langa Langa, Isifi Lokole et Langa Langa ; un leader incontesté de sa génération. Bon danseur et grand auteur compositeur, il a marqué les annales de la rumba congolaise.

Il débute sa carrière à l'âge de 15 ans au sein du groupe Zaïko Langa Langa, l'un des groupes phares de la troisième génération, en 1969 après son court passage dans l'orchestre Les Maps avec son ami et collègue Efonga Gina Wa Gina en 1968. Son talent est si bien accueilli par le public fait de lui rapidement le leader incontestable du groupe aux côtés de ses pairs Shungu Wembadio, Mavuela Somo, Nyoka Longo, Gina wa Gina. Avec Papa Wemba, Mavuela Somo, Gina Efonge, ils sont à la base de la création du rythme cavacha, un style de son et de danse qui est devenu une marque de fabrique de Zaiko et qui a influencé beaucoup de groupes de jeunes dans les années 1970.

Il s'est fait connaitre à travers des chansons telles Francine Keller, Debambongo, Charlotte adieu na Athénée suivie de Onassis ya Zaïre, sortie meilleure chanson de l'année en 1973 et récidive en 1974 avec Eluzam. L'énorme succès de ces deux chansons et de la danse cavacha a fait de Zaiko langa langa le meilleur groupe pour les jeunes du pays. Meilleur chanteur, auteur-compositeur prolifique, le meilleur danseur. C'est lui qui attirait la foule, qui électrisait le public lors des concerts du groupe.
Il a été la première star de sa génération dont la célébrité a atteint tous les coins du pays.

En 1974, au faîte de la gloire, il quitte Zaiko avec ses amis Shungu Wembadio, Mavuela Somo et Bozi Boziana pour créer l'orchestre Isifi Lokole.

Peu de temps après en 1975, suite à la guerre des égos, Mavuela Somo, Bozi Boziana et Papa Wemba vont quitter Isifi Lokole pour aller fonder leur propre groupe Yoka Lokole. Resté seul, Evoloko renomme son groupe Isifi Melodia et recrute des jeunes musiciens Selouta, Djanana, Vadio Mambenga, etc. En 1978, Evoloko Jocker revient dans Zaïko après la dislocation d'Isifi Lokole et se distingue par un best-seller Fièvre Mondo. Evoloko quitte l'orchestre Zaïko pour fonder le groupe Langa Langa Stars de 7 patrons avec l'aide financière de Kiamuangana Verckys. Le groupe comprenait plusieurs anciens musiciens de Zaiko Langa Langa et Viva La Musica tels que , Evoloko, Roxy Tshimpaka, Djo Mali, Bozi Boziana, Espérant Kisanganani, Bne Nyamabo et Dindo Yogo. Les Langa Langa Stars vont bouleverser l'échiquier musical congolais par des tubes à succès et leur danse mbiri mbiri mais ce succès sera de courte durée car un groupe des dissidents vont aller créer l'orchestre Choc Stars en 1984.
Resté seul maître à bord, Evoloko a recrut de nouveaux musiciens et le groupe reprend avec du succès durant 3 ans avant de sombrer. Il s'installe en Europe vers 1989 et réalise avec Souzy Kaseya l'album « Mbonge-mbonge » qui connait un grand succès.

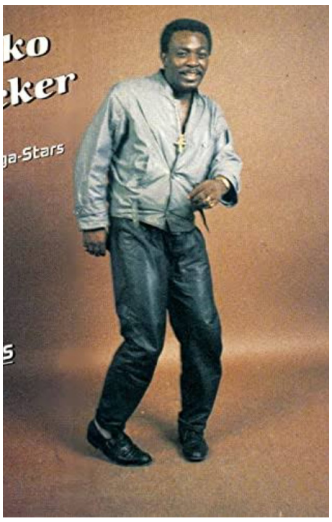

En 1999, les quatre anciens membres du groupe Zaïko Langa Langa : Papa Wemba, Gina wa Gina, Bozi Boziana et Evoloko Joker signent leurs retrouvailles à travers l'album « Grand Job » produit par la maison JPS Production. Après Langa Langa Stars, Evoloko continue à jouer soit dans des projets solo, soit avec d'autres groupes éphémères, comme Langa Langa Rénové (2008). Il a également collaboré occasionnellement avec l'orchestre Zaiko Langa Langa.

Herman Bangi Bayo

ANNIVERSAIRE

Edo Mokolo Wa Pombo

Ce 31 mai 2023, Edouard Mokolo wa Pombo fête ses 78 ans d'âge, dont 15 années consacrées au mandat de parlementaire

Ancien patron de la sécurité, plusieurs fois ministre, diplomate, vice-président au bureau de Sénat sous la présidence KENGO (né également au mois de Mai et qui vient de fêter ses 88 ans) et actuellement encore Sénateur, émanation de l'assemblée provinciale de l'Equateur ; ENGAMBE Edo, comme l'appellent ses proches, est devenu invisible dans les rues et milieux mondains de Kinshasa…

EJK se fait le grand plaisir de vous le présenter et lui souhaiter un joyeux anniversaire. Edouard MOKOLO wa POMBO dit ENGAMBE EDO a fait de brillantes études à Mbandaka dont il est natif et originaire. Il est un des rares notables à y avoir construit une villa de grand standing.

Il poursuivra son cursus jusqu'à Lovanium où il va obtenir une licence en sciences politiques et administratives en 1968. Il sera retenu comme assistant de recherche.
En 1970, il est Conseiller principal au cabinet du Président de la République Mobutu. Après il devient diplomate et est nommé ambassadeur de l'ex-Zaïre en Côte d'Ivoire, d'où son attachement à sa capitale Abidjan. De retour au pays, il entre au Conseil Exécutif (Gouvernement) comme commissaire d'Etat (Ministre) à la Culture et aux Arts.

En 1979, il est devenu flic et nommé administrateur général du CND (Centre National de Documentation) devenu aujourd'hui ANR (Agence Nationale de Renseignement). Parallèlement à son boulot de policier qui le colle à la peau et fait sa réputation, il est ambassadeur itinérant puis Chef

de mission diplomatique en France et à l'Unesco de 1980 à 1983. Il revient au bercail pour s'occuper de l'AND (nouvelle appellation des services de sécurité). Il sera ensuite commissaire d'Etat tour à tour aux Affaires étrangères et à la Coopération, à l'Enseignement Supérieur. Et en 1987, il prend le portefeuille des Travaux Publics. C'est sous son mandat que le Zaïre va signer l'accord de construction du Palais du peuple, réalisation du Pont Makelele (qu'on appelle Pont Lunda Bulu-Bulu, parce que ce dernier l'avait tout simplement inauguré), bétonnage du tronçon routier Victoire-Bongolo sur l'avenue Kasa-Vubu qui tient encore aujourd'hui ainsi que le stade Kamanyola (actuel stade de Martyrs). Et en 1990, le Maréchal Mobutu va le désigner avec le notable NKEMA, coordonnateurs du Bureau National de consultation qui va conduire à l'ouverture démocratique du 24 avril 1990 dont il est l'un des artisans autant que Etienne TSHISEKEDI. Après 30 ans de fidélité au Président et au service de la Nation, il va en exil où il va rester 14 ans. A l'arrivée de AFDL, il quitte le pays pour revenir en 2002 et l'année d'après, il est parlementaire avec deux mandats au Sénat, occupant au passage le poste de 1er vice-président durant 12 ans au cours de la dernière législature. Sénateur de la ville de Mbandaka, il ne manque pas d'occasion pour exécuter les missions de bons offices pour la résolution de certains différends et apporter son expérience voire son expertise dans les différents dossiers ayant trait à la sécurité et à la diplomatie. Dans un autre registre, il est le père du chanteur de renommée internationale Keshya. Bon vivant, il affectionne le coté mondain de la vie, friand de bonnes mélodies et excellent danseur, plusieurs fois immortalisé dans des chansons, propriétaire du clubdancing Esika, au rond-point FORESCOM où il était le plus souvent son propre client et le plus assidu. Fin gourmet, il ne monte jamais à table pour une cuisse de poulet et raffole du poisson d'eau douce du fleuve et des fruits de mer arrosés de vins bons crus (appellation d'origine bien contrôlée). Généreux, il a le cœur sur la main …

HC Jean Pierre Eala Ikabe

E-Journal KINSHASA

Sur les réseaux sociaux chaque week-end et disponible sur le site www.e-journal.info

NÉCROLOGIE

La chanteuse Tina Turner, légende du rock'n'roll et de la soul, est morte à l'âge de 83 ans

L'Américaine, naturalisée suisse en 2011, est morte des suites d'une longue maladie. La Maison Blanche a déploré une "perte immense" et salué une "icône". La star du rock'n'roll, une référence absolue, s'est éteinte en Suisse à l'âge de 83 ans, a annoncé mercredi 24 mai son entourage dans un communiqué publié sur Instagram. Elue "Queen of Rock & Roll", elle a obtenu à elle seule 11 Grammy Awards tout au long de ses cinquante ans de carrière. Elle était une des artistes les plus populaires du monde, avec 200 millions d'albums vendus.

Née Anna Mae Bullock le 26 novembre 1939, elle grandit dans le Tennessee, au sud des Etats-Unis, où " tout le monde travaillait dur, jouait sec et, le dimanche, priait à l'Eglise ", raconte-t-elle dans son autobiographie publiée en 2019.

L'enfance est difficile, entre des parents qui l'abandonnent à l'adolescence et des troubles d'apprentissage à l'école. "Si, au moment précis de me faire passer au tableau, quelqu'un avait crié : 'lancez la musique !', je me serais relevée d'un bond pour chanter et danser comme une folle", affirme celle qui se souvient avoir "toujours chanté".

Ses débuts avec Ike

Son destin bascule lorsque sa grande sœur Alline l'emmène dans une salle de Saint Louis où se produisent Ike Turner and the Kings of Rhythm. C'est là qu'elle se fait remarquer par Ike Turner, le musicien et leader du groupe. Et aussitôt, à 18 ans, la jeune fille issue d'un milieu modeste devient choriste pour le rocker.

Après une première liaison avec Raymond Hill, le saxophoniste du groupe, elle entame une relation avec Ike. Face au succès de la chanteuse, le groupe est rebaptisé Ike and Tina Turner Revue . Car entre-temps, Anna Mae est devenue Tina, un pseudonyme choisi par Ike. Et le couple, qui déménage à Los Angeles, s'est marié en 1962 à Tijuana, au Mexique.

Un souvenir au goût amer pour la chanteuse, qui raconte avoir passé sa nuit de noces dans un bordel. "Je ne pouvais pas me permettre de donner mon avis. Ça risquait de mener à une raclée", raconte Tina Turner. Le quotidien est difficile pour la chanteuse, qui témoignera plus tard avoir été battue par Ike Turner. Elle confie avoir tenté de se suicider en 1968.

Sur scène, le groupe participe à la popularisation de la soul aux Etats-Unis puis en Europe à la fin des années 1960. Des titres comme River Deep, Mountain High (1966), Come Together (1970) ou Proud Mary (1971), deviennent des classiques. Accompagnées des "Ikettes", Tina Turner enflamme les salles de concert grâce à ses pas de danse endiablés, dont le célèbre "pas du poney". En 1968, le groupe effectue la première partie des Rolling Stones. L'amitié entre Tina Turner et Mick Jagger va durer.

Rupture et renaissance en solo

En 1976, à la suite d'une dispute avant un concert à Dallas, Tina se sépare d'Ike Turner. Sans un sou, endettée pour avoir rompu les contrats signés pour le duo "Ike et Tina", la chanteuse se lance avec peine en solo. Son premier album, Rough (1978), ne convainc pas le public.

C'est avec sa version de Let's Stay Together (1984), d'Al Green, enregistrée en une prise, que sa carrière décolle, notamment en Europe où le public est au rendez-vous. Le titre se hisse rapidement en tête des classements et son album, Private Dancer, se vend à 11 millions d'exemplaires. Il est couronné de trois Grammy Awards.

Après des débuts orientés soul , la rockeuse américaine colore sa seconde carrière aux accents pop, avec des tubes comme What's Love Got to Do With It (1993), Simply The Best (1991) , We Don't Need Another Hero (bande originale de Mad Max III, 1985) ou Golden Eye (1992, bande originale du James Bond de 1995). Elle collabore avec Bryan Adams (It's Only Love, 1984), Rod Stewart (It Takes Two , 1991) et David Bowie (Tonight, 1985).

Bête de scène

Chanteuse incomparable, Tina Turner est aussi une bête de scène. "Ce ne sont pas les lumières, ce sont les cris. Quand Bowie et Jagger m'ont rejointe sur scène et que j'ai vu le public devenir dingue, j'ai pensé : oui, c'est ça que je veux", déclare-t-elle en 1993 à Vanity Fair. En 2008, âgée de 69 ans, celle qui possède "les jambes les plus cinétiques de l'industrie musicale", selon le magazine Billboard, entame une tournée mondiale pour fêter ses 50 ans de carrière. La star assure un grand show à l'américaine. Alors qu'elle vit en Suisse depuis 1995 et qu'elle obtient la naturalisation helvète en 2011, Tina Turner se marie avec le magnat de l'industrie du disque Erwin Bach à Zurich en 2013. " Je suis très heureuse en Suisse et je m'y sens chez moi.

Je ne peux pas imaginer un meilleur endroit pour vivre ", déclare la star au magazine Blick . La chanteuse affirme aussi apprécier le respect de la vie privée que ce pays lui garantit.
L'été 2018, la chanteuse vit un drame : son fils aîné, Craig Raymond Turner, 59 ans, fruit de sa relation avec le saxophoniste Raymond Hill, met fin à ses jours avec une arme à feu en juillet.

Lors d'un entretien avec Oprah Winfrey en 2005, Tina Turner avait elle-même qualifié son fils d' " enfant très sensible ", marqué par le comportement violent de son père adoptif, Ike Turner.

France Info

NÉCROLOGIE

Jeannot Canon honore la mémoire du mécène Samy Mikobi

Le Bourgmestre de la commune de Kimbanseke, Jeannot Canon Larose a participé, lundi 22 mai 2023, à la Cathédrale Notre-Dame du Congo, à la messe de funérailles du mécène Congolais Samy Mikobi.

L'autorité municipale a rehaussé de sa présence pour témoigner sa sympathie en mémoire de l'illustre disparu qui fut son grand d'ami.

Tout de noir vêtu, Jeannot Canon Larose a partagé ces instants de tristesse aux côtés de plusieurs personnalités du pays, notamment le Premier Ministre Honoraire, Samy Badibanga et l'ancien Président de la FECOFA,

100% RUMBA

Guerre des égos dans la musique congolaise

Toujours plus

Fini la course aux célébrissimes salles de spectacles, Olympia, Bercy, Zénith, Aréna et tutti quanti, dans la guerre des égos surdimensionnés chez les artistes congolais locaux.

Des complexes affichés

Disques d'or et de platine, supposés ou réels, sont aujourd'hui le cheval de bataille de nos chanteurs, complexés par leurs confrères de l'afrobeat ghanéo-nigérian, mais surtout par leurs compatriotes issus de la diaspora congolaise en France.

Aujourd'hui fleuron de la musique urbaine, ces derniers en effet n'en comptent plus à leur palmarès.

Des musiciens présomptueux

La musique congolaise compte aujourd'hui une génération de musiciens impatients et égocentriques, arrogants et présomptueux, aux égos surdimensionnés et infatués de leur personne. Qu'importe si leur ramage ne se rapporte pas à leur plumage, ils se refusent ostensiblement de donner du temps au temps, voulant tout et

tout de suite, "hic et nunc", ici et maintenant. Quand ils ne l'ont pas, ils se l'attribuent dans leurs fantasmes.

Prenez donc la peine de suivre leurs interviews ou celles de leurs porte-paroles sur YouTube ou ailleurs pour vous en convaincre!

Disques d'argent, d'or, de platine, de diamant : attribution

L'attribution du disque d'or, de platine, de diamant est régie par des organismes spécialisés. On compte parmi eux:

- Le Syndicat National de l'Édition Phonographique (SNEP) en France.
- La Recording Industry Association of America (RIAA) aux États-Unis.
- La British Phonographic Industry (BPI) en Grande-Bretagne.
- La Music Canada anciennement Association de l'Industrie Canadienne de l'Enregistrement (CRIA, en sigles anglais) au Canada.
- L'Australian Recording Industry Association (ARIA), en Australie.

Ainsi donc tout disque présumé avoir reçu ces récompenses, non certifié par ces organismes, est pure imposture.

L'aboutissement d'un projet

Jamais, oui jamais au grand jamais dans l'histoire de la musique congolaise, des musiciens, voire des chroniqueurs musicaux sur les réseaux sociaux, n'ont autant abruti le public qu'en cette période. Recevoir un disque d'argent (le commencement de tout), d'or, de platine ou de diamant (le sommet de la pyramide) n'est surtout pas la marque d'une supériorité sur ses pairs.

C'est pour l'artiste, je dirais le musicien, car il n'y a plus d'artistes dans la musique congolaise - n'en déplaise qui voudra - l'aboutissement d'un projet, d'un important travail d'équipe qui est devenu réalité.

Tandis que pour le producteur la preuve que le tiroir-caisse a bien fonctionné, et qu'ils ont eu raison de miser sur le talent, le professionnalisme ou sur le projet lancé par leurs poulains.

Et n'imaginez surtout pas que ces disques soient véritablement en or massif, en argent massif, encore moins en platine ou en diamant.

- Audifax BEMBA –

MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

Sonas

Leader des assurances en RDC

Adresse : 6466, Boulevard Du 30 Juin, Immeuble SONAS
+243 819 700 904 sonas.cd info@sonas.cd